

| | | |
|---|------------------|-----------------|
| BTS DOMOTIQUE | Sujet | Session 2002 |
| Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales | | |
| CODE : DONTC | Durée : 6 Heures | Coefficient : 5 |
| | | Page 7 sur 27 |

CTV

CTV, une société locale, leader sur son marché, fondé en 1968, s'engage à assurer votre totale satisfaction.

La force du CONSEIL

Disponible et à votre écoute, CTV, fort de son expérience et de sa compétence, analyse vos besoins, vous guide et vous conseille dans les choix stratégiques pour trouver la solution la mieux adaptée à votre demande.

Le choix de l'ÉTUDE

CTV vous laisse le choix des plus grandes marques et vous propose une étude détaillée avec descriptif de sa prestation et coût correspondant, de l'installation à la maintenance.

La Fiabilité de l'INSTALLATION

Grâce à une formation permanente aux technologies nouvelles, CTV, en vrai professionnel, maîtrise votre installation, vous informe de son fonctionnement et optimise avec vous son utilisation.

La Maîtrise de la GARANTIE

CTV vous fait bénéficier d'une garantie sur les matériels qu'il installe et vous propose d'étendre sa responsabilité avec un contrat de maintenance personnalisé.

L'intégrité de la CONFIANCE

Parce que vous nous avez confié vos équipements, CTV doit répondre à votre confiance par la qualité de ses engagements et le respect du code de déontologie très stricte vous assurant confidentialité et sérénité.

Le certificat QUALITÉ

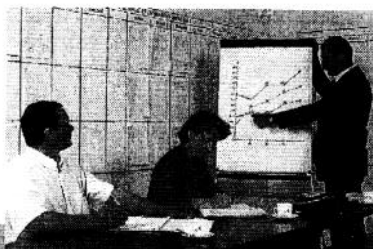
Par son certificat QUALIF COM* : Services & Maintenance**, CTV possède le savoir-faire, dispose des moyens et des compétences correspondants aux critères de qualité établis par l'ETSA dans le domaine des télécommunications. Il est habilité APSAD pour les risques courants et les risques lourds.



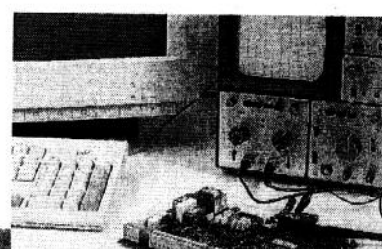
Disponibilité, écoute et conseil



Choix et étude personnalisée



Maîtrise de l'installation totale



TELEPHONIE

Pour un environnement dynamique de votre entreprise



INSTALLATION MULTI-POSTES

- Télécommunication d'entreprise : numérique, analogique
- Couplage téléphonie - informatique (CTI)
- Internet
- Téléphone sans fil numérique, DECT
- Réalisation de réseaux câblés (téléphonie, informatique)
- Partenariat avec les principaux constructeurs et opérateurs

SERVEUR VOCAL

- Standard automatique
- Messagerie vocale



RECHERCHE DE PERSONNES

- Information permanente de la situation de vos collaborateurs
- Appel malade
- Liaisons des agents isolés
- Interphonie intérieure et extérieure



PROTECTION VOL

Pour une sécurité permanente et efficace

DÉTECTION INTRUSION

- Détection périmétrique
- Détection volumétrique
- Banques, commerces, industries et particuliers
- Détection incendie

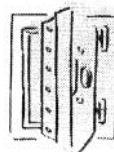


TÉLÉSURVEILLANCE

- Surveillance à distance avec levée de doute
- Gestion et transmission des anomalies
- Partenariat avec les principaux télésurveilleurs

PROTECTION LOURDE

- Coffre, armoire ignifugée
- Installation et entretien



CONTROLE D'ACCES

Pour une protection et gestion en toute sérénité

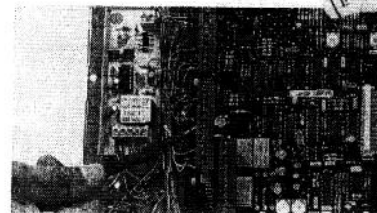
VIDÉOSURVEILLANCE

- Caméra d'intérieur et d'extérieur
- Fixe ou asservie
- Enregistrement sur site ou à distance



AUTOMATISME

- Gestion d'accès aux locaux
- Badge ou télécommande
- Gestion du temps



La grande distribution, les banques et les assureurs sont les nouveaux acteurs du marché de la sécurité

Une maison placée sous bonne garde



Environ 5 % des logements français sont équipés d'une alarme anti-intrusion ou d'une télésurveillance.

En 1998, le marché de la protection électronique a augmenté de 8 % en volume, pour un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs. Cette progression est certes la conséquence des nouvelles obligations réglementaires concernant les locaux à hauts risques (certains commerces comme les pharmacies ou les bureaux de tabac, les parkings, les stades...), toutefois le sentiment d'insécurité qui se généralise, même en zone rurale, ainsi que la baisse sensible des prix devraient contribuer à porter le marché, même si le rythme de croissance se ralentit. La part du résidentiel reste relativement

faible, malgré les 436 414 cambriolages recensés en 1997 par le ministère de l'Intérieur. En effet, la protection contre l'intrusion n'est pas exigée par les assureurs, sauf pour les valeurs importantes, qui correspondent à la catégorie « risques lourds ». C'est généralement après un premier cambriolage que les assureurs imposent un complément de protection par surveillance électronique. Environ 5 % seulement des Français sont équipés d'une alarme ou d'une télésurveillance, et le particulier n'est prêt à investir qu'entre 4 000 et 15 000 francs pour sa protection (matériel et installation).

| | | |
|---|------------------|-----------------|
| BTS DOMOTIQUE | SUJET | Session 2002 |
| Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales | Durée : 6 Heures | Coefficient : 5 |
| CODE : DONTC | | Page 8 sur 27 |